

la gazette^{N°7} de Val Cenis



Juillet 2024

L'information de votre commune
des personnes qui travaillent pour vous

L'EDITO DU MAIRE

p. 2

ACTUALITÉS

Recensement 2024 : le bilan à Val Cenis p. 4

Les bons résultats du club des sports p. 5

Le recyclage des skis p. 6

Brèves p. 7

ECONOMIE ET FINANCES

Point Eco p. 8

Les finances p. 9

FOCUS

L'agent de l'ONF p. 11

Agriculture et chiens de protection p. 12

Fauche raisonnée

DOSSIER

p. 14

Le rôle des services de la commune
Spécial actions sociales

Le CCAS et le CIAS

Action sociale et écoles

Politique jeunesse et petite enfance

La commune et la bibliothèque

EDUCATION, CULTURE ET RENCONTRES

p. 18

ILS ENTREPRENNENT

p. 20

TRIBUNE

p. 21

ETAT-CIVIL

p. 22

INFORMATION COMMUNALE

p. 23



Commune de
Val Cenis

L'Édito du Maire



Jacques
Arnoux



66

Chères Cenisvalliennes, chers Cenisvalliens,

Déjà un peu plus de quatre ans que le conseil municipal que vous avez élu est engagé sur tous les sujets et prépare l'avenir de notre commune en tenant le cap que nous nous étions fixés. Notre priorité n'a pas changé, faire de Val Cenis une commune où il fait bon vivre, maintenir l'habitabilité, soutenir l'économie et aider les deux piliers qui font vivre la commune, le tourisme et l'agriculture, à relever les défis du développement durable, et cela sans augmenter la pression fiscale sur les habitants tout en maîtrisant l'endettement. Grâce à une gestion judicieuse des dépenses de fonctionnement, nous avons pu, cette année encore, faire le choix de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux, qui n'ont pas évolué depuis la création de la commune nouvelle en 2017, tout en inscrivant au budget primitif plus de 11 millions d'euros d'investissement.

L'action municipale a beaucoup évolué depuis quelques années. Elle s'inscrit dans un environnement de plus en plus fluctuant, un avenir qui paraît incertain, une société clivée avec des intérêts divergents, une progression de l'intérêt personnel et de l'égoïsme au dépend de l'esprit collectif.

Tout en respectant le cadre juridique strict dans lequel s'inscrit ses actions, elle doit de nos jours intégrer la notion **de performance et d'efficacité**, et tous les indicateurs provenant du secteur de l'entreprise. Les investissements inscrits dans notre Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI) ont été pensés non seulement pour **satisfaire les besoins des habitants**, mais également, comme pour une entreprise, pour **permettre de maintenir la compétitivité de la Commune** au regard de ce qui lui amène sa richesse et pour rester dans la course face à la concurrence.

Selon une étude réalisée par la Communauté de Communes, **87 % de la richesse de notre territoire provient directement ou indirectement du tourisme, et pour une large part du tourisme hivernal.**

Nous avons donc construit notre PPI en quatre catégories :

- 1 **Cadre de vie, logement, urbanisme**
- 2 **Développement touristique et diversification**
- 3 **Développement économique et agricole**
- 4 **Transition écologique, développement durable**

Sur l'habitat permanent

Il nous faut réussir à mobiliser les propriétaires des trop nombreux logements vacants, pour qu'ils acceptent de les louer, ou de les vendre à des habitants qui vivent et travaillent à Val Cenis. La loi **Climat et Résilience** qui impose aux communes d'engager une trajectoire de réduction drastique de la consommation d'espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, pour atteindre le « **zéro artificialisation nette** » en 2050, impose de remettre en cause le modèle de la maison individuelle avec un grand terrain autour. Nous devons nécessairement, dans le PLU en cours de réalisation, **privilégier les bâtiments collectifs ou des ensembles de maisons individuelles sur de plus petites parcelles**. Nous attendons aussi le projet de loi en cours de discussion qui permettra aux élus des communes touristiques, dont le nombre de résidences secondaires est important (50 % environ pour Val Cenis), de pouvoir mettre sur certaines zones constructibles une servitude de « résidence principale » ce qui devrait permettre d'éviter le glissement de l'habitat permanent vers la résidence secondaire et la spéculation foncière qui en résulte. Pour tenter de freiner celle-ci, nous avons fait le choix d'instaurer la Taxe Additionnelle sur les résidences secondaires. Pour maintenir des services et des commerces à l'année, **il est impératif de trouver un point d'équilibre entre le nombre de résidences secondaires et d'habitations à l'année.**



Pour le logement des travailleurs saisonniers

L'activité hivernale nécessite l'emploi d'environ **1100 travailleurs saisonniers, dont 800 viennent de l'extérieur** (moitié moins en été). Il nous faut donner envie aux travailleurs saisonniers de venir travailler en montagne, dans notre station, et pourquoi pas s'y **installer durablement**. Selon une enquête faite lors de notre labellisation de commune touristique, **il manque environ 60 lits** pour offrir à nos travailleurs saisonniers de bonnes conditions d'hébergement. La Commune a fait l'acquisition d'un bâtiment appartenant à l'UNCMT, à Termignon, dans lequel nous devrions pouvoir réaliser 8 à 10 logements. **Nous travaillons également à la constitution d'une Société d'Économie Mixte chargée de construire et gérer des logements.**

D'autre part, les élus du conseil communautaire de la CCHMV ont validé et délibéré en faveur d'une Opération de Réhabilitation de l'Immobilier pour les Saisonniers (ORIS), une décision novatrice qui permet de proposer **une aide financière** à l'ensemble des propriétaires du territoire Haute-Maurienne Vanoise afin de les **inciter à rénover des appartements** pour les louer à des travailleurs saisonniers.

Pour le développement touristique

Nous accompagnons la SEM de Val Cenis dont nous sommes actionnaire à 71 % au côté du Département et de trois banques, dans **la restructuration et la diversification du domaine skiable** afin de maintenir la qualité et l'attractivité de celui-ci. L'étude ClimSnow nous assure d'un enneigement suffisant sur l'ensemble du domaine skiable jusqu'en 2060 et largement suffisant au-delà. Il nous faut donc **maintenir une activité ski** tant que cela est possible, tout en engageant, sans plus tarder, **une diversification des activités touristiques**. Avec un chiffre d'affaires de 18 564 300 € en progression de 12,60 % par rapport à la saison précédente, et surtout une augmentation de 3,9 % du nombre de journées skieurs, nous ne pouvons que constater que **l'activité ski reste plébiscitée par les vacanciers**, et génère plus de **100 millions d'euros de revenus pour le territoire**, selon le ratio que 1 € dépensé en forfait génère 6 € d'autres dépenses.

Suite à l'avis favorable donné par le commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique, la SEM a obtenu l'arrêté d'autorisation **d'exécution des travaux du télésiège des Roches Blanches**. Ceux-ci pourront débuter début août. La deuxième phase consiste principalement à remplacer les deux téléskis, du Grand Coin et du Lac par un télésiège débrayable 6 places, la transformation du télésiège de la ramasse en Télémix (alternance sièges-cabines), la création d'une piste bleue permettant de rejoindre le col sans passer par le goulet depuis le télésiège du Mont-Cenis et la création d'une piste pour rejoindre Lanslebourg depuis le haut du télésiège de la Turra. Cette deuxième phase devrait débuter à l'automne 2025, si les contraintes administratives ne nous retardent pas trop.

Dans le cadre de l'évolution de notre offre touristique, nous avons le projet de **créer des zones multi-activités-multi-saisons** au sommet du télésiège de Val Cenis le Haut et au Replat des Canons ainsi que la mise en place d'une luge sur rail sous le télésiège de la Ramasse. Nous menons également une étude de faisabilité sur une possible liaison par téléphérique pour rejoindre le Fort la Turra depuis le sommet de la Ramasse, dans le cadre d'un partenariat public-privé afin de proposer en toute saison, et pour tous, un accès en altitude pour, comme le fait Interlaken, offrir un circuit allant du pied de station jusqu'au Fort de la Turra rénové proposant au fil de la montée plusieurs étapes et activités possibles **combinant des offres sportives douces et des offres culturelles-patrimoniales** (espaces d'interprétation et muséographiques). **Nous aurons l'occasion de vous présenter plus en détail ce projet dans une autre Gazette.** Enfin, avec l'aide d'un bureau d'études, nous étudions la rénovation de la Zone de Loisirs des Glières (piscine, patinoire) que nous souhaitons agrandir et lui donner une orientation aqualudique et de bien-être.

Dans une enquête réalisée par le Figaro, « où partir à la montagne cet été, notre classement parmi 175 destinations en France », **Val Cenis se hisse à la première place**, pour les stations des Alpes du nord. Complètent le podium les localités plus célèbres que sont Chamonix Mont-Blanc et Les Deux Alpes. Ce classement a été établi sur la base de 23 critères répartis en 6 thématiques (activités sportives - hébergement - climat - restauration - shopping - commerces de proximité). **C'est une grande satisfaction que je partage avec l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour la qualité de l'accueil touristique, et je les félicite chaleureusement.**

Après un printemps plutôt arrosé et des crues qui ont occasionné quelques dégâts dans la commune, **je vous souhaite, à toutes et à tous de passer un bel été et de profiter des nombreux événements et animations proposés par l'Office de tourisme ou par les associations locales!**



Recensement 2024 : le bilan à Val Cenis

Du 18 janvier au 17 février 2024, les habitants de Val Cenis étaient concernés par le recensement national de l'INSEE. Quatre agents recenseurs et deux coordonnateurs ont bien voulu prendre en main le recensement de l'ensemble des villages de la commune, divisée en 7 districts.

Pour résumer, les résultats du recensement servent à tous les acteurs économiques du pays, et notamment à la commune dans sa stratégie globale afin de cibler au mieux les besoins du territoire et mettre en œuvre ses actions publiques. De plus, les dotations de l'Etat et d'autres financements publics sont basés sur la population dite DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) calculée par la population totale augmentée du nombre de résidences secondaires et occasionnelles.

Voici un Bilan du recensement

Le recensement, c'est l'affaire de tous !

Un grand merci aux agents recenseurs, ainsi qu'aux coordonnateurs pour leur efficacité et rigueur avant, pendant et à la clôture de la campagne de collecte. Sans oublier, l'appui de certains agents communaux, et enfin l'ensemble des résidents des villages qui pour une grande majorité ont répondu présents.

Les données consolidées et analysées par l'Insee ne seront disponibles qu'à partir de 2025 mais les chiffres donnent déjà une tendance.

Une équipe formée et efficace

Les coordonnateurs ont été les premiers à être formés, puis les **4 agents recenseurs** ont suivi deux demi-journées de formation avec un agent de l'INSEE. Armés de leurs formulaires et notices internet, ces derniers ont commencé par une tournée de reconnaissance sur leur district avant de distribuer les notices dans les boîtes aux lettres des habitants. Ces derniers pouvaient se recenser en ligne ou avec l'aide d'un agent recenseur. Un travail de relance a été ensuite déployé afin d'atteindre l'objectif de **100 % de réponses, un objectif qui terminera à 99.6 %**. La responsable du pôle Accueil et Affaires générales indique « que tout au long de la période de préparation, de collecte et surtout pendant la dernière ligne droite, **c'est l'équipe au sens large, qui a achevé la mission, avec les collègues, les maires délégués ainsi que le Maire, mis à contribution pour atteindre le résultat final de 100 % de logements collectés.** »

Le recensement en chiffres

La Commune a atteint 100 % de foyers enquêtés,

avec 80% de réponses par internet:

- 5 215 logements collectés
- quelques non répondants connus (0.6%)
- 80 % de résidences non principales (4188) :
 - 42 % de résidences secondaires (3994) ;
 - 1 % de logements vacants (96) ;
 - 1 % de logements occasionnels (98).

Statistiques par Villages	Taux de réponses	Nb habitants	Nb total de logements	Part résidence principale	Ratio Nb habitant / nb logement
Lanslevillard	99,8 %	468	2 051	10 %	23 %
Lanslebourg	99,5 %	631	1 452	20 %	43 %
Termignon	99,3 %	382	749	26 %	51 %
Sollières-Sardières	100,0 %	196	320	30 %	61 %
Bramans	99,8 %	449	643	32 %	70 %
TOTAL		2 126	5 183	19 %	41 %
Estimation population DGF		6 218	+ 9 %		

En comparaison avec 2018, les résultats, non consolidés par l'INSEE, montrent :



Vous avez 16 ans ?
Faites vous recenser !





Les bons résultats du club des sports

La saison sportive 2023-2024 a été exceptionnelle pour le Club des Sports de Val Cenis.

En ski alpin, les jeunes espoirs ont montré tout leur potentiel. Ces résultats prometteurs sont le fruit d'un entraînement rigoureux et d'un esprit d'équipe remarquable. Grâce à ces exploits, le Club des Sports de Val Cenis se hisse à une place de choix dans le classement national des clubs sportifs. Actuellement, le club se situe dans le top 10 des clubs de ski en France, une performance historique pour une structure de taille moyenne. Et 3ème dans le TOP jeune !!!!



SECTION SKI ALPIN

Niveau FIS

Cilian Finaz , Axel Gravier, Enora Damé-Martel , Sacha Dimier-Chambet.

Niveau U16

Elouan Bougon , Mattéo Pe-Anselmet, Samuel Borot

Niveau U14

Lélio Berard , Gabin Fanjas-Claret, Ycare Gagnière, Timéo Dinez, Elena Rosaz

SECTION SKI NORDIQUE

Marion Gravier , Adeline Debuysier, Candice Bougon

SECTION SKI ALPINISME

Anselme Damevin

N'oublions pas tous nos autres jeunes sportifs Cenisvaliens, espoirs dans leurs disciplines :
Loanne Roussillon (ski alpinisme),
Mathis Dejardin (Freestyle)
et Angèle Borot (VTT)

Ce classement est d'autant plus impressionnant qu'il reflète la régularité et la qualité des performances de ses athlètes tout au long de la saison. Le club bénéficie d'équipements de pointe et de l'expertise de ses entraîneurs. Le programme d'entraînement est rigoureusement élaboré pour répondre aux besoins spécifiques de chaque discipline. Les jeunes athlètes sont suivis de près et bénéficient d'un accompagnement personnalisé, ce qui leur permet de progresser rapidement et d'atteindre leurs objectifs sportifs. Fort de ses succès actuels, le Club des Sports de Val Cenis avec ses sections alpine, nordique et de ski alpinisme envisage l'avenir avec optimisme. Avec une attention particulière portée à la formation et au développement de nouveaux champions. Le club mise également sur le renforcement de ses partenariats avec les acteurs locaux et les sponsors pour assurer une croissance durable. Les objectifs pour la prochaine saison sont ambitieux : maintenir le club dans le top 10 national en ski alpin et décrocher encore plus de médailles lors des compétitions nationales et internationales. **Avec la détermination et le talent des athlètes, nul doute que Val Cenis continuera de faire parler de lui dans le monde du sport!**

TOP NATIONAL AFESA-BPAURA 2024

U14-SENIORS

Place	Club	Comité	Points
1	COURCHEVEL	SA	1236,98
2	CS LA CLUSAZ	MB	536,63
3	SC MENURES	SA	475,49
4	CS VAL D'ISÈRE	SA	388,00
5	CS LA PLAGNE	SA	303,55
6	CS MERIBEL	SA	277,88
7	SCIMAZ AND	MB	254,30
8	CS Tignes	SA	245,33
9	CS VAL CENIS	SA	235,90
10	SC DIFAX ALPES	SA	209,64
11	S.C. CHATEL	MB	207,65
12	CS CHAMONIX	MB	206,88
13	SSC VALLOIRE	SA	200,57
14	CS MEGÈVE	MB	200,85
15	ST FRANCOIS	SA	200,77
16	SC ALPE HUIEZ	DA	200,52
17	CS SAISSE	SA	214,75
18	SADOT MARCI DOMITTE	AF	213,77
19	SC JEAN DIALLES	MB	212,89
20	CS SERRI CHEVALER	AF	207,26
21	SC GD BORNAND	MB	201,40
22	SC CARRIZ	MB	182,94
23	CS MANGOD	MB	181,89
24	CO VAL THORENS	SA	181,35
25	SC LES ARCS	SA	180,72
26	LES DE TOSI	MB	159,00
27	SC LA ZOO	CA	158,75
28	INTER CLUB	CA	157,30
29	CS TOUSSAIRE	SA	151,87
30	SC ORRES EMBRUN	AF	128,68
31	SC ALLIONS	SA	125,28
32	SC LES HOUCHES	MB	117,88
33	CO PRALOU	AF	117,80
34	SC VALMORER	SA	112,58
35	CS RIBOU	AF	108,43
36	SC MFLUSY	MB	105,14
37	CS KARELLIS	SA	94,30

U14-U16

Place	Club	Comité	Points
1	COURCHEVEL	SA	792,40
2	SC GD BORNAND	MB	659,34
3	CS VAL CENIS	SA	648,82
4	CS Tignes	SA	590,64
5	CS Tignes	SA	584,14
6	CS VAL THORENS	SA	514,36
7	SC MORZ AVORAZ	MB	497,57
8	SC MENURES	SA	492,75
9	CS CHAMONIX	MB	487,15
10	SC LES HOUCHES	MB	387,47
11	CS MANGOD	MB	385,90
12	LES DE TOSI	MB	374,54
13	SC CARRIZ	MB	367,48
14	SC LES ARCS	SA	337,88
15	S.C. CHATEL	MB	302,07
16	SC JEAN DIALLES	MB	300,86
17	CS SAISSE	SA	276,85
18	SC DIFAX ALPES	AF	269,75
19	SC CHAMPAGNY	SA	256,04
20	SC VALMORER	SA	233,85
21	CS LA CLUSAZ	MB	228,74
22	SC BORNAND	SA	217,53
23	SC ALPE HUIEZ	DA	206,37
24	SC ST FOY TSE	SA	198,25
25	CS KARELLIS	SA	192,86
26	CHAMBERTIN	SA	189,85
27	SC DELS ALPES	DA	188,39
28	CS LA PLAGNE	SA	174,64
29	PYRENEES2000	PE	167,86
30	CS MEGÈVE	MB	158,23
31	ORC MERLETTE	AF	157,50
32	CS MERIBEL	SA	148,58
33	CO VAL THORENS	SA	134,71
34	SC ST GERVAIS	MB	129,07
35	CS ANNÉCY BERNAGE	MB	119,62
36	SC CHAMONIX	AF	118,75
37	SC LA MONGE	PE	108,65

Le recyclage des skis

On estime que 500 000 paires de skis sont abandonnées chaque année.

En Savoie, la PME Tri-Vallées se distingue par son approche innovante en recyclant les skis usagés grâce à un procédé de méthanisation. Les skis sont broyés et les matériaux récupérés sont transformés en carburant naturel, en énergie.

De plus, Montania Sport organise des collectes de skis usagés en fin de saison, les transportant à une entreprise spécialisée à Albertville. Les skis sont broyés et leurs composants (acier, aluminium, matières synthétiques) sont séparés et revalorisés, soit en matériaux réutilisables, soit en combustibles pour l'industrie du ciment.

Le recyclage des skis présente plusieurs défis. Les matériaux composites utilisés dans les skis (mélange de bois, métal, et plastiques) rendent leur traitement complexe et coûteux. De plus, la logistique liée à la collecte et au transport des skis usagés vers des centres de recyclage spécialisés ajoute un coût supplémentaire.

Existe aussi un autre style de recyclage : les créations skitech basées sur la récupération et revalorisation de vieilles paires de skis en les transformant en meubles et mobiliers urbains.



La Commune de Val Cenis a mis en place cette année une collecte de skis au niveau de la déchetterie qui a rencontré un vif succès.



Le recyclage des skis est en progression grâce à des initiatives locales et l'engagement des marques de ski. La Construction du ski, la durabilité et son recyclage sont des sujets étudiés par l'industrie du ski. Il faut maintenant de manière, régionale, nationale, européenne rapprocher chaque dispositif afin d'optimiser une belle fin de vie à nos skis qui nous procurent tant de plaisir.

Et nous ?

3 tonnes de matériel de ski collecté sur Val Cenis!

La station de Val Cenis est un exemple de l'engagement local dans le recyclage et la durabilité. Elle participe activement à la gestion durable des déchets et à la sensibilisation des visiteurs sur l'importance du recyclage.

Des points de collecte pour les skis usagés sont mis à disposition, et des initiatives de tri sélectif sont encouragées parmi les skieurs et les commerçants locaux. La plupart de nos commerçants locaux donnent d'ores et déjà une deuxième vie aux matériels de ski.

La durée de vie moyenne en ski en location est d'environ 3 ans. Après cette durée, skis et chaussures sont envoyés à leur demande dans des petites stations des pays de L'Europe de l'Est comme : Pologne, Hongrie, Tchéquie, Géorgie au Maroc et même ou en Inde par container. Les stations de ski de ces pays sont très friandes de cette possibilité de matériel.

Des initiatives gagnantes pour tous.

La journée Ramassage des Déchets



Début mai, la municipalité s'est mobilisée pour la traditionnelle matinée de ramassage des déchets.

Cette initiative citoyenne a réuni les habitants qui ont participé activement à cette opération de nettoyage après la saison d'hiver. Les zones d'intervention ont été nombreuses: berges, rues principales, lignes sous les remontées, zones résidentielles permettant ainsi une couverture efficace. Même si le constat général montre une diminution des déchets retrouvés dans la nature, en 3 heures, **près d'une tonne de déchets a été collectée sur Val Cenis**, allant des plastiques aux papiers de gâteau ou aux mégots de cigarette en passant par des encombrants. Cet événement n'est pas seulement une opération de nettoyage qui permet de réduire la pollution et protéger la biodiversité locale, il est aussi **une opportunité pour partager un moment convivial** avec le repas offert qui s'est déroulé à la salle de fêtes de Termignon. **La municipalité tient à remercier les participants** qui étaient de tout âge : des enfants aux aînés. Cela offre le témoignage d'un engagement civique collectif pour le territoire.

Une nouvelle initiative de compost collectif !



©Photos Association Vivre à Sardières

Après Bramans, Lanslebourg, c'est désormais Sardières qui entre dans la danse des initiatives de compostage communal.

A la base, cette initiative est citoyenne. La commune adresse tout particulièrement ses remerciements à **Isabelle Albriet**, son instigatrice mais également à Marie et Murielle référentes compost, Julie Croutaz Maître Composteur au Sirtom, Jean Claude Montigny Vice Président de l'Association Vivre à Sardières. L'inauguration du site de compostage du village de Sardières a eu lieu le samedi 25 mai, lors de la fête des voisins du village en présence de membres de l'association, celle du maire-délégué de la commune, Jean-Louis Bougon et du maire de Val Cenis, Jacques Arnoux et, pour représenter le SIRTOMM, les élus, Christian Simon et François Chemin ainsi que son directeur Théo Torrecillos. C'était l'occasion de présenter le fonctionnement du site et de préciser les consignes de dépôt.

Infos élu.e.s

Suite à la démission de **Christian Finas** de ses fonctions d'adjoint, l'ensemble des adjoints de la commune "remontent" dans l'ordre du tableau pour se limiter désormais au nombre de 5.

Nadine Grand est désignée conseillère-déléguée à l'action sociale, au CNAS et est suppléante à la mairie-déléguée de Termignon.

Patrick Bois devient conseiller communautaire.

Isabelle Villain, Jean-Marc Margueron ainsi que **Fanny Renard** font leur entrée au conseil municipal dans la majorité.

Comité de jumelage Giaglione-Bramans

Chaque année, la réouverture du col du Mont Cenis (généralement au mois de mai) précède inévitablement la rencontre des membres du comité de jumelage Bramans-Giaglione.

Un moment de retrouvailles heureuses et colorées avec le soleil qui, une fois n'est pas coutume, avait bien décidé d'être de la partie!

C'est le samedi 25 mai à la Maison Franco-Italienne que le Val De Suse et la Haute Maurienne ont eu le plaisir de se retrouver dans ce lieu magique qu'est le Mont-Cenis.

Merci à tous les membres de l'association de jumelage de faire perdurer l'amitié entre nos 2 villages et vallées!



La réouverture des Terrasses à Termignon

Le 16 mars 2024, une petite fête accompagnée d'un apéritif déjeunatoire a été organisée par les copropriétaires en collaboration avec la mairie de Val Cenis.

De nombreux copropriétaires étaient présents et, entre autres avec eux, des représentants de SunWeb (nouveau gestionnaire d'une majorité des appartements), du pôle « habitat immobilier de loisir » de la ComCom de Haute Maurienne Vanoise, de l'Office de tourisme de Haute Maurienne Vanoise, le maire, la plupart des maires délégués et quelques conseillers municipaux de la commune qui prouvent le grand intérêt que nous portons à cette remise sur le marché d'appartements touristiques fermés depuis 2018.



Plusieurs personnes ont pris la parole pour souligner cette belle restauration dont M. Sarkadi, président du conseil syndical des copropriétaires, qui a retracé le parcours et nous a fait prendre conscience de la ténacité qu'il avait fallu pour trouver les solutions et les mettre en oeuvre afin de réouvrir une résidence qui, sans eux, serait sans doute devenue une friche touristique. Il soulignait également, avec une note d'humour, que ce parcours avait eu le mérite de créer des liens forts entre les copropriétaires qui, sans cela, ne se connaîtraient pas forcément.



Le résumé qui suit tente de vous retracer rapidement ce parcours.

La résidence « Les Terrasses de Termignon » a été construite entre 2004 et 2006 par le promoteur « SCV Merboul de Termignon ». Elle compte environ 110 appartements représentant environ 550 lits touristiques, trois commerces, des parkings souterrains, une piscine.

Sa construction plutôt chaotique n'avait jamais vraiment été achevée, de nombreuses malfaçons et infractions au code de l'urbanisme avaient d'ailleurs été signalées et avaient entraîné un suivi particulier de la part des services d'état.

Fin 2007, à la demande de la DDT, le CETE (Centre d'Etude Technique de l'Equipement) organise une visite de contrôle du site dont la synthèse est la suivante :

- les logements ne sont pas habitables en l'état,
- la structure métallique n'est pas suffisamment protégée des risques incendie
- de nombreuses autres malfaçons dont la résistance de la structure, l'aspect "neufs mais déjà vieux" des extérieurs, etc...

La résidence ouvre tout de même à la fin 2007 grâce à l'autorisation du maire de Termignon associée à la contrainte d'une surveillance du risque incendie par un vigile présent 24h/24 et 7j/7.

En 2018, les copropriétaires ne s'y retrouvent pas, ils ne souhaitent plus la présence du vigile car elle est trop onéreuse. La sanction est immédiate, une fermeture administrative de la résidence est prononcée le 20/12/2018.

En parallèle, le combat judiciaire leur permet d'obtenir 1.8 M€. Cette somme, bien inférieure à l'évaluation des dommages, ne leur permet pas de remettre en état la résidence mais les autorise à une dépense d'étude pour solutionner les différents problèmes à résoudre (protection incendie, résistance de la structure, ...).

La solution existe mais l'inventaire conduit à un 1er budget de l'ordre de 5 millions d'euros soit environ 1000 euros par m² de surface de plancher à déboursier par l'ensemble des copropriétaires.

La dépense est très élevée mais ils parviennent à rassembler le budget et à réaliser les travaux nécessaires à la remise en service de la résidence.

Aujourd'hui, malgré une augmentation du budget qui est maintenant de l'ordre de 7M€, les travaux sont quasiment terminés et la réouverture prévue début juillet ne devrait plus être retardée.

Le mérite de cette victoire revient surtout aux copropriétaires et à leurs représentants qui ont su faire les efforts nécessaires. Les élus de la commune leur en sont très reconnaissants.





Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les budgets primitifs de la « DSP Musée archéologique », de la « DSP Parrachée Vanoise », du « camping Val d'Ambin », du « lotissement Saint André » (Termignon), du « Domaine skiable », du « camping de Lanslevillard », du « lotissement les Pertines » (Sollières-Sardières), du « lotissement Lenfrey » (Bramans), de la « Zone Agricole de Termignon » et « photovoltaïque » ont été votés le 7 mars 2024.

Les budgets primitifs de la commune et des régies « Eau » et « Assainissement » ont été votés le 2 Avril 2024.

Budget principal

Le Budget est composé de deux sections, en dépenses et en recettes. A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global (Capacité d'autofinancement) de 3 938 214.11 € se décomposant comme suit :

Fonctionnement :
3 391 577.26 €

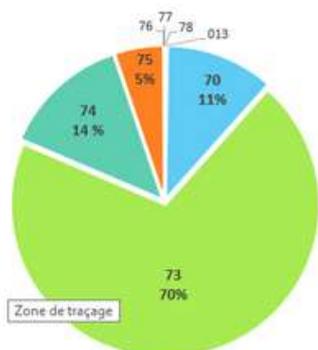
Investissement :
546 636.85 €

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement enregistre les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. **Pour 2024, elle est équilibrée à 11 624 544 €**

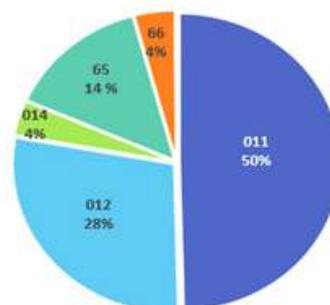
LES RECETTES

CHAPITRE	BP 2024
013 - Atténuation de charges	24 465 €
70 - Produits des services	1 267 200 €
73 - Impôts et taxes	7 831 500 €
74 - Dotations, subventions, participations	1 497 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	570 000 €
76 - Produits financiers	3 800 €
77 - Produits exceptionnels	1 000 €
78 - Reprises sur provisions	5 000 €
TOTAL recettes réelles fonctionnement	11 199 965 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 002 €
TOTAL	11 232 967 €
002 - Résultat de fonctionnement 2023	391 577 €



LES DEPENSES

CHAPITRE	BP 2024
011 - Charges à caractère général	4 655 400 €
012 - Charges de personnel (salaires + charges)	2 652 000 €
014 - Atténuation de produit (FPIC)	350 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 335 500 €
66 - Charges financières	380 000 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000 €
68 - Dotations aux provisions	3 300 €
TOTAL dépenses réelles fonctionnement	9 386 200 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 150 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	88 344 €
TOTAL	11 624 544 €



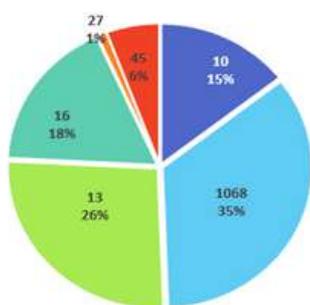


La section d'investissement

La section d'Investissement enregistre les dépenses qui viennent modifier la consistance du patrimoine de la commune ou qui ont un caractère durable.
Les recettes d'Investissement sont constituées de l'autofinancement, des recettes patrimoniales et des subventions affectées aux immobilisations. **Pour 2024, elle est équilibrée à 11 671 683 €.**

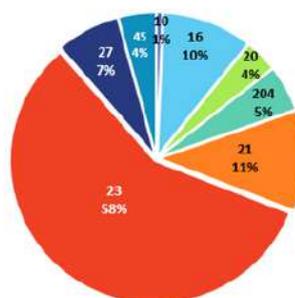
LES RECETTES

CHAPITRE	BP 2024
10 - FCTVA - Taxe d'aménagement	1 241 517 €
1068 - Affectation excédent fonctionnement 2023	3 000 000 €
13 - Subventions investissement	2 268 530 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 502 500 €
20 - Immobilisations incorporelles	0 €
23 - Immobilisations	0 €
27 - Autres immobilisations financières	84 355 €
45 - Opérations pour compte de tiers	489 800 €
TOTAL recettes réelles d'Investissement	8 586 702 €
021 - Virement de section de fonctionnement 2024	2 150 000 €
024 - Produits de cessions	300 000 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	88 344 €
041 - Opérations d'ordre budgétaires à l'intérieur de la section	0 €
TOTAL	11 125 046 €
001 - résultat d'Investissement 2023 reporté	546 637 €



LES DEPENSES

CHAPITRE	BP 2024
10 - Dotations fonds divers réserves	75 000 €
13 - Annulation subventions	0 €
16 - Dette	1 173 500 €
20 - Immobilisations incorporelles	428 721 €
204 - Subventions d'équipement versées	604 566 €
21 - Immobilisations corporelles	1 321 924 €
23 - Immobilisations en cours	6 712 870 €
27 - Autres immobilisations financières	832 300 €
45 - Opérations pour compte de tiers	489 800 €
TOTAL dépenses réelles Investissement	11 638 681 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 002 €
041 - Opérations d'ordre budgétaires à l'intérieur de la section	0 €
TOTAL	11 671 683 €
002 - résultat d'investissement 2021 reporté	0 €



Capacité d'autofinancement

CA 2023

L'ÉPARGNE BRUTE
du Budget Principal de la commune de Val Cenis est de **3 166 488 €**.

L'ÉPARGNE NETTE
(Epargne Brute - capital de la dette) est de **1 957 427 €**.

La dette



- L'encours de la dette au 1er Janvier 2024 est de **27 710 k € tous budgets confondus**
- Il est de 11 002 k € pour le budget principal.
- La capacité de désendettement^[1] de la commune (Budget principal) est de **3,5 années**.
- Le taux d'endettement^[2] de la commune (Budget Principal) est de **97.84 %**.
- Un emprunt **d'1,5 M€** a été inscrit au Budget.

[1] Nombre d'années nécessaires pour rembourser l'encours de la dette en utilisant la totalité de la capacité d'autofinancement brute.

[2] Rapport entre l'encours de la dette au 31/12 et les recettes réelles du même exercice

Les opérations programmées en 2024



Les effectifs

- 50 agents permanents**
(44.7 équivalents temps plein)
- 30 saisonniers**
(12.7 équivalents temps plein)
- 1 agent non permanent**
à temps complet
- 1 volontaire territorial en Administration**
(contrat de 18 mois depuis septembre 2023)
- + 4 agents de droit privé**
(Régie Assainissement)

Equipements à dominante touristique	377 740,00 €
Ambenis (BRM et LLB) - solde de l'opération	2 000,00 €
Aménagement de la porte de Bellecombe VAL	110 000,00 €
Horodateur et signalétique du parking de Bellecombe	35 000,00 €
Zone de loisirs des Glières	15 000,00 €
Découverte du patrimoine à pied - ETAP -TRM	172 000,15 €
Découvrir la flore de Val-Cenis- Mise en valeur des sites floristiques et botaniques VAL	22 739,85 €
Camping les Mélezès - TRM	5 000,00 €
Auditorium	16 000,00 €
Equipements pour habitants permanents/habitat logement	865 000,00 €
Liaison piétonne Sollières Termignon	575 000,00 €
Mairie /bureaux/espace co-working (ancienne trésorerie) LLB	290 000,00 €
Voirie communale/Parking/Réseaux et ouvrages d'art	4 230 700,00 €
Réhabilitation parking de la Gendarmerie LLB	650 000,00 €
Pont du Va TRM	180 000,00 €
Salle polyvalente de Termignon (enrobée parking)	100 000,00 €
Parking les Terrasses TRM	764 000,00 €
Rue des diligences BRM	157 000,00 €
Réhabilitation des reseaux du Vieux Sardières SOL	1 140 000,00 €
Quartier du canton BRM	346 100,00 €
Piste du Mont Cenis LLB	83 000,00 €
Pont du XIV LLB	200 000,00 €
Irrigation Pont du Verney BRM	25 000,00 €
Rue des Balmes réseau eau pluviale et voirie SOL	35 000,00 €
Irrigation LLB/LLV	100 000,00 €
Réseaux rue du pont et rue des alpes TRM	273 600,00 €
RD 1006 Rue des Grands Prés BRM	57 000,00 €
Réfection voirie place de l'école/montée de l'école LLV	120 000,00 €
Patrimoine bâti communal	271 000,00 €
Eglise BRM	42 000,00 €
Travaux intérieurs de l'église LLV	104 000,00 €
Eglise de Sardières	10 000,00 €
Chapelle St André et retable TRM	115 000,00 €
Rénovation énergétique/Développement durable	968 430,00 €
aménagement école TRM(désamiantage en 2024)	20 000,60 €
Rénovation thermique de l'école LLB	50 000,00 €
Rénovation éclairage public VAL	652 029,40 €
Rénovation toiture Mairie panneaux solaires LLV	246 400,00 €

La fiscalité

- Depuis 2021, **la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales** est compensée par le transfert du taux de taxe foncière (TF) du département qui s'ajoute au taux communal de TF (soit 11,03% + 16,93% = 27,96%) et qui est appliqué sur les bases de TF de Val-Cenis (11 782 k€). Ce produit est modulé par un coefficient correcteur (- 1 001 k € en 2024).
- Depuis 2023, **la taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)** figure à nouveau sur les états de notification. Une majoration de 40% de la THRS a été votée le 26 septembre 2023 pour une entrée en vigueur en 2024. Le produit de cette majoration représente environ 210 k€ et a été comptabilisé au chapitre 73.
- **La taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)** a été instaurée par délibération du 27 février 2023). A compter de 2024, la Taxe sur les Logements Vacants (TLV) sera directement prélevée par l'état. La commune de Val Cenis percevra une compensation d'environ 20 k€ à ce titre.
- Depuis 2023, **la CVAE** n'est plus perçue par la collectivité, mais par l'Etat. La perte de cet impôt économique est compensée par une fraction de TVA (182 k€)

En 2024, **les bases seront revalorisées**, au niveau national, de 3,9%.

LES TAUX D'IMPOSITION N'ONT PAS ÉTÉ AUGMENTÉS EN 2024 :

Concernant les ménages

- Taxe d'habitation : 13,10% (+ Majoration de 40%)
- Taxe foncière sur le bâti : 16,93 % + 11,03 % du département soit 27,96%
- Taxe foncière sur le non bâti : 133,40 %

Concernant les entreprises

- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 26,26 %



L'agent de l'ONF, un agent au service de la commune

La forêt, un enjeu important pour l'avenir de la filière bois et forêt. D'après la lettre dédiée aux communes et éditée par l'association des communes forestières de Savoie et l'ONF (Office National des Forêts), il s'avère que depuis l'automne 2023 une double crise impacte la filière bois.

Premièrement : une grave crise sanitaire touche nos forêts dû au développement des scolytes, insectes qui font des ravages notamment dans les forêts d'épicéa. **Les arbres impactés sont abattus et vendus** pour alimenter la filière bois. Ces derniers sont triés en fonction de leur qualité. Les meilleurs serviront dans le domaine de la construction, du bois d'œuvre ou du coffrage. La gamme au-dessous sera utilisée à la confection des palettes et le reste en bois déchiqueté.

Deuxièmement : Cet afflux sur le marché du bois a pour conséquence de **faire baisser le cours du bois** et par ricochet de **diminuer les recettes communales**. Il est rappelé aux propriétaires de parcelles de bois d'éliminer au plus vite les arbres scolytés. Avec le changement climatique, la forêt a besoin de s'adapter. On voit apparaître des espèces de feuillus tel que le frêne et l'érable.

L'ONF a mis en place un plan de **relance pour la régénération naturelle** par broyage et crochetage mécaniques mais aussi par la plantation **de nouvelles essences** à titre expérimental, plus résistantes à la sécheresse et aux parasites tel que le pin noir d'Autriche, le pin laricio de Corse, l'épicéa de Serbie entre autres... Les générations futures auront la chance de connaître une forêt plus variée.

Ci-dessous, le programme destiné aux travaux 2024 répartis sur les 5 villages :

Chaque année la commune de Val Cenis engage une somme importante de **100K€** pour l'entretien de sa forêt.

Programme de travaux 2024 des forêts communales de Val Cenis : tableau de synthèse PRIORITE 1

	Val Cenis Sollières-Sardières			Val Cenis Bramans			Val Cenis Termignon		
	Coût prévisionnel (HT)		Subv. prévisionnelle	Coût prévisionnel (HT)		Subv. prévisionnelle	Coût prévisionnel (HT)		Subv. prévisionnelle
	INV	FONCT		INV	FONCT		INV	FONCT	
Travaux de maintenance (parcellaire et périmètre)		3 850 €			2 920 €				
Travaux d'infrastructure (routes et pistes)	18 240 €	8 400 €	5 472 € (Dép. 73)		9 450 €		13 200 €	10 200 €	
Travaux sylvicoles	7 900 €		2 370 € (Région AuRA)	16 500 €		4 500 € (Région AuRA)	5 830 €		1 749 € (Région AuRA)
Travaux sylvicoles MESURE COMPENSATOIRE VELOURTE	5 550 €		(paiement direct Région AuRA) 5 550 €	4 970 €		(paiement direct Région AuRA) 4 970 €	4 500 €		(paiement direct Région AuRA) 4 500 €
Travaux environnementaux + DFCI		1 900 €		1 230 €				7 710 €	
Travaux touristiques (sentiers hors PDIPR)		6 400 €		7 800 €			3 500 €		
Travaux d'urgence				1 160 €					1 160 €
Formation sécurité								660	
TOTAL Programme de travaux HORS MESURE COMPENSATOIRE VELOURTE	26 140 €	20 550 €	7 842 €	26 690 €	12 370 €	4 500 €	22 530 €	19 730 €	1 749 €
Frais de garderie 2024 (HT) calculés sur les recettes 2023		92 €			2 113 €			477 €	
Taxe à l'ha (2€/ha, en HT = TTC)		0 €			3 259 €			1 884 €	
TOTAL Programme de travaux + frais de garderie + taxe à l'ha	46 782 €	7 842 €		44 432 €	4 500 €		44 621 €	1 749 €	

Agriculture et chiens de protection (CDP)

Alors que l'été avance, nous faisons ce rappel concernant les chiens de troupeaux ou encore, de protection (CDP). Selon l'article 211-23 du Code rural et de la pêche maritime, **un chien de protection n'est pas considéré comme en état de divagation quand il protège un troupeau**, même s'il est hors de portée de voix de son maître ou éloigné de plus de cent mètres.

Depuis que la présence des loups est avérée, les chiens de protection sont un des moyens préconisés par l'Etat pour **assurer la protection des troupeaux** (celui-ci aide d'ailleurs les éleveurs pour leur acquisition et leur nourriture).

Ce n'est qu'en cas de morsure attestée que le Maire peut prendre un arrêté pour demander une évaluation comportementale du chien mordeur, sachant que cet arrêté peut être contesté devant le Tribunal Administratif et donc jamais exécuté compte tenu des délais d'instruction des affaires par le Tribunal administratif. Un accord de la commune peut être donné à l'éleveur pour poser **des panneaux de communication** de présence des CDP sur le secteur est une bonne idée. Cela permettra dans un premier temps d'informer les usagers de la montagne de la présence potentielle de CDP à différents endroits de l'alpage **afin d'éviter qu'ils soient surpris**. Ces panneaux expliquent également le comportement à adopter à proximité des CDP afin de réduire les risques d'incidents (pincements, morsures).

Pour en savoir plus :



Val Cenis Lanslebourg			Val Cenis Lanslevillard		
Coût prévisionnel (HT)		Subv. prévisionnelle	Coût prévisionnel (HT)		Subv. prévisionnelle
INV	FONCT		INV	FONCT	
	13 300 €			5 520 €	
690 €	9 250 €		430 €	7 530 €	
19 575 €		5 565 € (Région AuRA)	33 940 €		9 717 € (Région AuRA)
10 500 €		(paiement direct Région AuRA) 10 500 €			
20 265 €	22 550 €	5 565 €	34 370 €	13 050 €	9 717 €
	1 568 €			4 488 €	
	1 369 €			1 760 €	
45 752 €		5 565 €	53 668 €		9 717 €



Les maires souhaitent que les services techniques de la commune évoluent sur l'approche du fauchage sur Val Cenis.

Ils sont donc en phase de test pour ce qu'on appelle communément **la fauche tardive**. Il s'agit d'attendre que les plantes montent en graine pour permettre un meilleur réensemencement. Cela permet à la faune de se développer plus facilement (insectes, oiseaux nicheur). La fauche raisonnée vise à limiter le nombre de fauchages pour préserver la nidification des espèces et réduire notre impact environnemental.

Les services doivent gérer un changement de pratiques. Les agents des services étant régulièrement interrogés sur la qualité du travail rendu, la commune tient à expliquer dans cet article les bénéfices de cette approche !



Le rôle des services de la commune - actions sociales -

L'action sociale d'une commune ne se limite pas à l'organisation de moments festifs, ou aux versements de subventions aux associations locales ou à la construction d'équipements de loisirs.

A l'échelon national, chaque commune, selon les obligations réglementaires et le profil de sa population, met en place diverses actions en la matière. Elle vise également à améliorer la qualité de vie de tous les habitants et met en place des dispositifs pour répondre aux besoins sociaux.



Commission
« Actions Sociales- Ecoles- Bibliothèque- Jeunesse »

Présidente de Commission :
Sophie CHARVOZ- POUPARD



Agent référent :
Hélène SUIFFET

Responsable du Pôle « Service de proximité » est la référente de la commission « **Actions Sociales- Ecoles- Bibliothèque- Jeunesse** ». Elle gère en parallèle d'autres projets / thématiques pour la commune.

Découvrez l'organigramme complet des services de la commune pour faciliter vos démarches.



Action Sociale le CCAS de Val Cenis

Un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal. C'est l'instrument de la politique sociale de la commune. Il possède une personnalité juridique distincte avec un Conseil d'Administration, composé pour moitié de membres du Conseil Municipal élus, et des personnes désignées représentant des associations. **Le Président de droit est le Maire de la commune.** Le CCAS possède un budget autonome et la commune de Val Cenis lui met un agent à disposition (Responsable du Pôle « Services de proximité », Hélène Suiffet) pour la gestion administrative et comptable.



Les membres du CCAS se réunissent à huis clos et ont un strict devoir de confidentialité.

Le CCAS de Val Cenis intervient notamment dans des domaines tels que :

- Le portage de repas à domicile (versement d'une aide financière aux bénéficiaires du services)
- L'aide à domicile auprès des personnes âgées ou handicapées (prise en charge des frais de déplacement des agents employés par AMICIAL et intervenant à Val Cenis)
- L'organisation du repas des aînés et la distribution de colis de Noël aux anciens
- La journée de ramassage des déchets
- L'aide financière à certaines associations (Croix-Rouge, Restaurant du Cœur, Secours catholique)
- Le conseil municipal jeunes de Val Cenis

Le CCAS est aussi un facilitateur :

- Il instruit les dossiers de demande d'aides sociales versée par le Département de la Savoie aux particuliers ; aides leur permettant de financer la résidence dans un établissement pour personnes âgées ou handicapées.
- Il se porte caution des socio-professionnels pour la location auprès de l'OPAC de la Savoie de logements destinés aux saisonniers.
- Il délivre des attestations de domiciliation.

Le CCAS est aussi associé à des réflexions portées par le CIAS (Centre intercommunal d'Actions Sociales) de Haute Maurienne, telles que la mise en place de certains dispositifs comme le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le repérage des personnes âgées isolées...

Le CCAS de Val Cenis est présidé par :
Jacques ARNOUX.

Membres élus : Sophie CHARVOZ (Vice-Présidente) ; Caroline ARMAND, Nadine GRAND, Jacqueline MENARD, Jean-Marc MARGUERON, Magali ROUARD.

Membres désignés : Vanessa BERMOND, Annie CARAYOL, Jeannette ENRI, Ghyslaine GRAVIER, Sylvie HENRY, Edith ROSAZ.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale qu'est-ce que c'est ?

Il gère la compétence Action sociale de La Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise et propose des actions sur l'ensemble des dix communes du territoire.

A Val Cenis, le CIAS gère les services

Enfance :

- Accueils périscolaires du matin, du soir et restauration collective, accueils extrascolaires des vacances. Plusieurs sites d'accueils dans des locaux communaux : le midi à Sollières, Lanslebourg, Lanslevillard ; un accueil matin et soir à Sollières, un accueil soir à Lanslebourg.
- 93 enfants concernés soit 74 familles
- 12 agents rémunérés par le CIAS qui interviennent quotidiennement sur les sites

Jeunesse :

Un accueil à Modane fréquenté par 4 jeunes de Val Cenis pendant les vacances.

Portage de repas à domicile pour les personnes âgées : 215 repas livrés en moyenne chaque mois sur Val Cenis. Environ 30 bénéficiaires différents en 2023.

Service de transport à la demande : « Je dis Bus » 7 habitants de Val Cenis empruntent régulièrement ce transport.

Gestion de la résidence autonomie à Modane pour toutes les personnes âgées du territoire.

Un nouveau projet dès septembre :

LE CLAS : Le contrat local d'accompagnement à la scolarité, qui va concerner des enfants des écoles de Val Cenis qui ont besoin de réinvestir l'école et apprendre autrement.

Appel à bénévoles pour accompagnement un à deux soirs par semaine !



La politique

Enfance jeunesse / Petite enfance

Outre la mise à disposition et l'entretien des locaux et des espaces, la commune de Val-Cenis apporte au fil de l'eau, un soutien aux écoles primaires, notamment :

- 1 Financement de certaines activités sportives** (piscine, ski, patin à glaces, etc.) **voire culturelles et prise en charge des transports,**
- 2 Participation à l'achat de fournitures scolaires** (100€ par enfant)
- 3 Mise à disposition de personnels,**
- 4 Participation financière aux voyages scolaires**

Au quotidien et sous la houlette de la Responsable de Pôle, du personnel communal intervient d'une part pour l'accompagnement des enfants dans les transports scolaires et d'autre part auprès des enseignantes des écoles maternelles. Il s'agit de personnels expérimentés, précieux et indispensables. Une absence inopinée et tout doit être mis en œuvre pour assurer les remplacements dans l'urgence. **Pour pallier les absences, du personnel communal ou des élus se libèrent ou il est fait appel à des bénévoles.**

Nous profitons de cette Gazette pour remercier sincèrement les dernières volontaires pour avoir répondu « présentes » lors de nos dernières sollicitations. Nous invitons aussi les parents à prendre en compte les difficultés rencontrées et se mobiliser ou à mobiliser leur entourage en cas d'absence d'ATSEM ou d'enseignante, ce dans un souci de permettre la continuité de l'accueil des enfants.

Aujourd'hui, les communes ont la responsabilité de mettre en place des structures et des services adaptés pour répondre aux besoins des tout-petits et de leurs familles.

L'association de Mini Pouss' est à la manœuvre pour l'accueil des enfants des villages ; c'est près de **60 enfants** (3 mois jusqu'à l'entrée à l'école) de notre territoire qui occupent les locaux : une micro-crèche sur Lanslevillard, un multi-accueil sur Lanslebourg, deux micro-crèches sur Termignon. La Maison des Enfants à Lanslevillard cible quant à elle les enfants des vacanciers.

La commune de Val Cenis soutient financièrement la garde et l'accueil des jeunes enfants. En effet, chaque année la commune subventionne les structures afin d'assurer la continuité et la pérennité de ces services. La commune doit continuellement **faire face à des normes et des réglementations** de la Protection Maternelle et Infantile afin de garantir l'accueil des enfants dans de bonnes conditions. C'est pourquoi **une réflexion communale est engagée pour la restructuration des micro-crèches à Termignon et Lanslevillard** puisqu'en 2025 les locaux ne permettront plus l'accueil des jeunes enfants.

Lien avec les élus ?

- Plusieurs fois par an, les élus et les l'association des Mini Pouss se réunissent pour répartir et attribuer demandes en fonction des places disponibles dans chaque structure (critères d'attribution).
- La gestion technique quotidienne des structures est effectuée par les agents de la commune.
- Les élus encouragent la participation des parents dans la gestion des crèches, puisqu'aujourd'hui, il s'agit d'une association qui pilote toutes ces structures

66 Portrait d'une ATSEM

Je suis ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle), à l'école de Sollières dans une classe de Grande Section et CP. Je suis employée par la commune de Val Cenis, depuis septembre 2021, à temps partiel. Les postes d'Atsem sont gérés par la commune dans laquelle se trouve l'école. La commune met à disposition le personnel qualifié pour assister les enseignants.

Pour moi, il s'agit d'une reconversion professionnelle, après plusieurs années dans la vente en magasin de sport, je réfléchissais à changer de métier et j'ai toujours eu dans l'idée de m'occuper d'enfants. J'ai eu le déclic quand j'ai eu ma première fille en 2017, je me suis renseignée pour devenir Atsem, il me fallait donc un CAP AEPE (Accompagnant éducatif de la petite enfance) et le concours d'Atsem. J'ai donc pris des cours par



ATSEM :
Marine Menetrier

La commune et la bibliothèque

3 antennes : Bramans, Termignon et Lanslebourg.

Ouverte à tous, la bibliothèque de Val Cenis est un lieu pour emprunter des livres, se documenter, surfer sur le web, se détendre, se rencontrer... ou découvrir une expo temporaire.



Romans, BD, albums, CD, DVD, documentaires, ressources en ligne e-média de Savoie biblio (autoformation, presse, livres numériques, espace jeunesse, jeux en ligne, cinéma, spectacle, musique), prêt de jeux... En plus des documents proposés par la bibliothèque de son village, les adhérents peuvent bénéficier des collections des deux autres bibliothèques, et ainsi **emprunter des ouvrages**, des CD **disponibles dans une autre antenne**. Cela soit en se rendant directement dans l'antenne concernée, soit en réservant sur le site internet ou auprès la bibliothécaire, avec la possibilité d'un retrait dans l'antenne la plus proche. Chaque antenne à sa particularité. Ainsi, celle de Bramans, regroupe environ **une dizaine de bénévoles** épaulés par une salariée. Les adhérents sont en majorité des habitants permanents ou secondaires de tous âges et ils sont invités à exposer leurs créations artistiques et artisanales sur les murs et rayonnages de la bibliothèque.

L'antenne de Termignon, propose un large éventail d'ouvrages pour les enfants et adolescents, public cible, d'autant que la bibliothécaire intervient tous les mois dans les écoles du RPI de Bramans-Sollières-Termignon et auprès des crèches de Termignon.

L'antenne de Lanslebourg très prisée par un public d'adultes de tous horizons : habitants de Val Cenis, Bessans, Bonneval sur Arc, résidents secondaires, vacanciers, propose régulièrement des nouveautés. Les enfants de la crèche et des écoles ne sont pas en reste. Avec leurs parents ou accompagnés de leurs enseignantes à l'occasion d'animations proposées par la bibliothécaire, ils viennent à la recherche de l'album fétiche. Parce que c'est aussi une médiathèque, on y trouve de nombreux DVD dont les films récents.

Notons que les résidents secondaires et les vacanciers en séjour sont toujours agréablement surpris par la qualité de l'offre proposée. Pour preuve, ils s'inscrivent dès leur première visite et parfois passe un coup de fil, quelques jours avant leur séjour, pour s'assurer de la disponibilité de certains livres !



Le portail regroupant les antennes de Bramans, Termignon et Lanslebourg
<https://biblio.mairie-valcenis.fr/>

Partant(e) pour faire des remplacements ponctuels ?

Vous êtes disponible pour assurer, à titre bénévole ou en tant que salarié, **le remplacement ponctuel d'une ATSEM** sur les villages de Lanslebourg, Termignon ou Sollières ou d'**assurer l'accompagnement des enfants** dans les transports scolaires sur les trajets « Termignon-Sollières-Bramans », voire « Lanslevillard-Lanslebourg » ?

Faites-vous connaître auprès de votre mairie déléguée ou contactez Héléne SUIFFET, Responsable du Pôle « Services de proximité » au 04 79 20 59 14 - h.suiffet@mairie-valcenis.fr
Poste ouvert à tous



correspondance, et obtenu mon CAP en 2019, suivi du concours début 2020.

J'ai choisi ce métier, parce qu'on retrouve le côté maternel, on prend soin des enfants tous les jours, on les aide à s'habiller, on veille à leur hygiène et à leur sécurité, on apprend à bien les connaître, on tisse des liens avec eux, et aussi pour le côté pédagogique, avec en Grande Section, les bases de l'écriture et de la lecture.

Je travaille en binôme avec l'enseignante, Aurélie Picton, depuis septembre 2022 avec qui je m'entends très bien. C'est elle qui prépare et planifie les différentes activités de la journée. Je suis là pour l'assister, et donc expliquer et accompagner les enfants pendant l'activité. Réexpliquer s'ils n'ont pas compris, vérifier la tenue du crayon pour faciliter l'écriture, accompagner les gestes en graphisme... Ce métier a vraiment du sens pour moi. J'aime transmettre des valeurs et des savoirs aux enfants, qui seront les adultes de demain.



Education, culture et rencontres

Les Refuges à livres, vous connaissez ?

Par principe, un refuge à livres, plus connu sous le nom de « boîte à livres » est accessible toute l'année, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Chacun peut venir déposer des livres ou se servir en libre-accès. Chacun, à sa convenance, décide ensuite de piocher pour offrir, pour emporter chez soi... Actuellement, la commune compte 4 refuges à livres :

- 1 à Sardières (abri-bus),
- 2 à Bramans (ancienne fromagerie et boulangerie du Verney)
- 1 à Lanslevillard (hall de la mairie- aux horaires d'ouverture).

En projet : déploiement sur l'ensemble des villages.
Ouvrez l'œil !

Numérisation des registres de passage de l'hospice de Mont Cenis

La commune de Val Cenis, en lien avec l'association "les amis du Mont Cenis", a ressorti des tiroirs du musée de la pyramide du Mont Cenis un lot d'archives provenant de l'hospice au bord du lac. Pour assurer une conservation optimale, ces documents ont été confiés au service des archives départementales de la Savoie.

Ceux-ci sont désormais accessibles physiquement à Chambéry à la cote 102 J.

A notre demande, les pièces importantes que sont les registres de passage ont été numérisés et sont donc **accessibles directement au bout du QR code suivant.**



L'occasion de se replonger dans l'histoire de ce haut lieu de passage !

Sans nécessairement chercher un passager connu, le nombre de personnes transitant en toute saison par le Mont Cenis donne **un aperçu de l'importance du site**, même si les registres ne commencent "que" en 1894.

Des ressources gratuites et accessibles à tous !



Découvrez avec ce QR code un monde de ressources culturelles ou ludiques gratuites en ligne grâce au Conseil Savoie Mont Blanc!

Association Les Mémoires de Lanslevillard



"Depuis la création de notre association, nous avons déjà abordé plusieurs thèmes, à chaque fois finalisé par la diffusion d'un petit document allant de quelques feuilles à une centaine de pages. Et en ce qui concerne le dernier, il s'agissait de la reconstruction du village de 1945 à 1965.

Le thème du prochain numéro : les Alpes !

Les recherches avancent, nous avons déjà enregistré de nombreux témoignages et nous sommes encore preneurs de toutes anecdotes ! Dans le cadre de nos activités, nous avons, avec la collaboration de l'ONF, de la commune et de Natura 2000, élaboré un panneau explicatif sur l'alpage de Vallonbrun relatant la descente du foin l'hiver et l'arrivée du câble à foin en 1959.

Ce panneau a été placé au croisement du chemin des Grattais (le Lacet) surplombant le dernier pylône, vestige du câble conservé pour mémoire.

Lors de votre prochaine promenade, n'hésitez pas à faire un détour pour découvrir ce panneau !"



Saison culturelle auditorium 2023|2024

Pour cette saison 8 dates étaient programmées :

- Philippe Lellouche
- Le point virgule plateau d'humoriste
- Carole pièce de théâtre
- Concert festival d'accordéon
- Olivier de Benoist
- Jil Aigrot chante Piaf
- Papass pièce de théâtre
- Les Coquettes

66

Retours des spectateurs

« La programmation était top »
« C'est très bien d'être revenu à un pass non nominatif »
« Programmation très variée »
« Vous êtes très bien. Merci. »
« Continuez ainsi :) »
« La saison était très belle, diversifiée et de qualité, continuez ! »
« Programmation très variée, de qualité. Bravo »
« Fréquence des spectacles plus nombreuse »
« Dommage qu'il n'y ait pas de spectacle hormis la saison d'hiver »

Le bilan de la fréquentation pour les 7 spectacles (hors festival accordéon) a été de **1260 spectateurs** (1269 spectateurs en 2022-23) ce qui représente **un taux de remplissage moyen de 45 %**.

Le spectacle qui a eu le meilleur remplissage est celui d'Olivier de Benoist avec 413 spectateurs.

Depuis 3 ans que nous avons changé le format de la saison culturelle (diminution du nombre de spectacles) le remplissage de l'auditorium et donc les recettes (+35% en 2024) sont en augmentation ce qui nous permet de faire une **programmation de meilleure qualité**. Nous avons créé une page « facebook saison culturelle » pour la promotion des spectacles en complément des spots radio sur France Bleu (interview 3 jrs avant le spectacle), Radio Oxygène, des parutions dans le Dauphiné Libéré, La Maurienne, Terra Modana, de l'affichage dans les commerces et les parutions sur « panneau pocket » de Val Cenis.

Le coût net pour une saison culturelle est entre 50 et 55K €.

La prochaine saison est en cours de validation avec encore de beaux spectacles et de belles surprises à venir. Nous tenions à remercier tous ceux qui ont participé au succès de cette saison culturelle, en espérant vous voir très nombreux pour la prochaine édition.



Un projet scolaire

de plus de 8 000 km en avion, train et bus !



Mardi 19 mars, 19 élèves de 5e et 3 professeurs venus tout droit du collège E.NONNON de Cayenne en Guyane ont rencontré et échangé avec les élèves de l'école de Val Cenis Lanslevillard.

Ce projet intitulé de "l'Amazonie à la Savoie" a été préparé et coordonné depuis 2 ans par leur professeure Mme Raymonde MAGNAN.

Les élèves de Val Cenis ont ainsi découvert la situation géographique, la faune et la flore de la Guyane à partir d'un diaporama préparé par les collégiens et présenté brillamment par Opale.

La fabrication du couac (produit du terroir) avec le produit fini qui s'apparente à un féculent issu du manioc a aussi été expliquée.

De leur côté, les collégiens de Guyane en séjour au centre UCPA sur Lanslevillard, ont découvert les animaux d'ici avec leurs cornes et bois à partir d'un jeu de devinettes écrites par les CE1/CE2 et des photographies. Ils se sont également **initiés à la pratique du ski de piste** dans des conditions optimales grâce à un appel pour des prêts de tenues lancé par l'UCPA, l'école et le club des sports. Nous remercions chaleureusement les familles ayant participé.

Quel dépaysement pour ces enfants !

Cette rencontre s'est terminée avec la remise de goodies (offerts réciproquement par l'Office du tourisme de Val Cenis et de Guyane). La confiture de goyave devrait se marier à merveille avec celle de myrtille. **Un court mais beau moment d'échange et de partage des traditions locales.**



Ils entreprennent

A Lanslevillard

Restaurant "Le Gypaète" :

repris par HERRAULT Justin
le 01/06/2024

Termignon

Bar "Wood" :

repris par M. TIEFENGRABER
Ex Bric à Brac le 01/07/2024

A Lanslebourg

Base nautique :

Sem de Val Cenis le 01/07/2024



Sallières-Sardières

Restaurant "Erablo" :

repris par Mme WENDLING
Sandrine le 01/07/2024



Bramans

Bar Snack "Le Ptit'Pub" :

Mme FISCHER Marie le 01/06/2024

Restaurant-Epicerie "Les Glaciers" :

M. GUERIN le 02/07/2024



Refuge Bramanette :

Reprise par Mme
PITOIS-RICIUTTI
Marine
le 06/06/2024

Le refuge-gîte du Suffet change de gérant.

Céline vous accueille du 1er mai au 15
octobre sur réservation.

Un service de restauration et de boissons est
proposé du 1er juillet au 20 septembre les
midis et le soir sur réservation.

Dans un cadre paisible, au bord du ruisseau
d'Ambin, venez découvrir les différentes
options de séjour, et appréciez une pause
gourmande en journée.



Céline Vigouroux

06 21 63 56 80 (via WhatsApp ou Signal)

0977216869 - [refugedusuffet.fr](https://www.refugedusuffet.fr)

La Grande Tablée à Val Cenis Lanslevillard

ou comment clôturer une intense saison hivernale

La saison hivernale est toujours très intense pour les habitants de nos villages, pris par leurs différentes activités. Les échanges sont souvent rapides et se limitent aux activités professionnelles. Le club des aînés ruraux de Lanslevillard a donc eu la bonne idée de réunir,

dès la dernière remontée mécanique fermée, les habitants pour « la grande tablée » en pied de piste de la Colomba. Le principe ? Chacun ramène quelque chose à boire ou à manger, de la bonne humeur et pourquoi pas une guitare et un micro ! L'opération a réuni une cinquantaine de personnes cette année, espérons qu'elle réunisse encore plus de monde l'an prochain, avec la présence de jeunes du village !



Tribune

L'eau, le feu, la terre et l'air...

Notre précédente tribune traitait des enjeux autour de l'eau : cette saison d'hiver encore, il a plu une vingtaine de journées sur Val Cenis, et bien davantage sur d'autres massifs. Malgré nos bonnes conditions d'enneigement, il y a fort à parier que les reports de clientèle sur la Haute Maurienne soient moins importants que ceux enregistrés sur les grandes stations. L'écart se creuse-t-il ?



The Toaster Challenge

La Tarentaise n'en finit plus d'empiler les permis de construire ; ses centaines de milliers lits touristiques assèchent le marché ; par conséquent, lorsqu'en basse saison l'offre d'hébergement excède la demande, nous remplissons moins en Maurienne qu'en Tarentaise, question de puissance de feu marketing et commercial. Pour un meilleur équilibre entre vallées, il aurait été plus judicieux de freiner bien plus tôt le neuf, et de réhabiliter bien avant l'ancien. Hervé Gaymard s'y dit personnellement plus favorable. Le « Zéro Artificialisation Nette » du gouvernement irait également dans ce sens, à horizon ... 2050.

Le feu maintenant. Sur #toasterchallenge : l'énergie d'un champion olympique suffit à peine à griller un toast. La vidéo se conclue : « *il faut un champion olympique pour griller une tartine* » *il faut 180 champions olympiques pour bouger une voiture mais aussi 43 000 mauriennais olympiques pour motoriser un avion. Et vous, de combien en avez-vous besoin ?* » Jusqu'à maintenant, le prix l'énergie était dérisoire au regard des services rendus. Ce ne sera plus le cas. Nous encourageons donc les initiatives qui contribuent à la diversification des sources de production d'énergie verte. L'éolien en est une. A l'avenir, il serait souhaitable que de tels développements bénéficient du support d'un pôle public associant la commune, l'intercommunalité, le département et EDF. Les habitants pourraient aussi se prononcer par voie référendaire sur ces projets structurants. L'énergie, c'est aussi notre capacité à soutenir les projets liés au vélo, à rénovation énergétique des bâtiments, au transport partagé, ainsi qu'au juste dimensionnement des aménagements publics.

Fusion vs défusion communale. La fusion de l'hydrogène est un production d'énergie loin d'être au point. La fission nucléaire crée deux atomes plus stables, et de d'énergie. La défusion communale permet aux communes historiques de recouvrer leur indépendance. Ainsi de la défusion de La Plagne, stoppée net cet hiver par le préfet de Savoie au motif qu'une majorité de conseillers municipaux s'y opposait.

A Val Cenis, les esprit se sont échauffés entre M. Le Maire et deux de ses Maires délégués, à tel point qu'ils en sont venus à parler de défusion de la commune nouvelle. En cause : le manque de communication entre élus, et le fléchage des investissements sur le bourg-centre au détriment des autres villages, ce qui peut toujours se discuter. C'est une question qu'on peut aussi soumettre aux habitants si le trouble venait à subsister.

Bon été à tous

Les conseillers : Caroline Armand, Robert Bernard, François Camberlin



Nos joies, nos peines

Lanslevillard

Naissances :

GOUIL Elly : 19/01/2024
FILLIOL Loïc : 26/04/2024
CLUZEAU OLIVIER Billie :
06/06/2024

Mariages :

DEMAISON Bernard et
NIBANG Marie Louise :
20/06/2024

PACS :

MURAT Anaïs et GOUIL
Gaëtan : 19/04/2024

Décès :

ARBET Epouse FILLIOL Marie-
Françoise : 16/01/2024

Termignon

Naissances :

BABOUD Robin : 10/06/2024

Mariages :

FEUTRIER Céline et
BOURDON Vincent :
12/06/2024
SCARIOT Charlotte et BLAS
Stéphane : 14/06/2024

PACS :

RICHARD Marie et LECOMTE
Pacôme : 19/01/2024

Décès :

RICHARD Pascal :
21/03/2024

Lanslebourg

Naissances :

ROSAZ Lya : 01/01/2024
BEAUCHET Louise :
10/01/2024
MIRABEL Cyan : 28/05/2024

Mariages :

GIRAUD Valérie et
MESTRALLET Patrick :
20/01/2024

Décès :

SUIFFET Epouse MÉLONI
Madeleine : 10/01/2024
GRAVIER César : 11/01/2024
BURDIN Jean-Louis :
25/01/2024
BOROT Charles :
20/04/2024
DEMATTEIS Michel :
01/05/2024

Bramans

Mariage :

GUEDES AZEVEDO Kelly et
DUBOIS Alan : 29/03/2024

Décès :

SIMON épouse RATEL Emma :
25/02/2024
TOURNADE épouse CHARON
Yvonne : 10/06/2024

Sollières-Sardières

Décès :

DALIX Paul Séraphin :
01/02/2024
FRESSARD Bernard :
07/05/2024

Décès accidentel de Mickael Filliol

C'est avec effroi que le 1er juillet 2024, les habitants de Val Cenis ont appris le décès brutal de Mickaël FILLIOL, victime d'un accident de tracteur, à l'âge de 39 ans. Agriculteur et moniteur de ski à l'ESF de Val-Cenis, Mickael FILLIOL exerçait avec passion ses deux métiers. Conseiller municipal de Lanslevillard de 2014 à 2016, puis de Val Cenis

de 2017 à 2020, son départ brutal va laisser un grand vide dans notre commune. Une nouvelle étoile brille désormais au-dessus de nos montagnes de Haute-Maurienne. Toutes nos pensées vont vers ses parents, sa compagne et ses deux enfants, ainsi que tous les autres membres de sa famille et ses amis.





Panneau Pocket

Val Cenis Pratique Une nouvelle interface

Comme vous nous l'avez fait remonter dans l'enquête communale concernant la communication, vous souhaitez plus d'actualités et d'informations actualisées sur votre commune.

Nous avons fait évoluer l'interface de notre application PanneauPocket vers + de services pour répondre à vos besoins !

Il vous suffit de sélectionner "Val Cenis" en favori dans votre application pour accéder aux modules concernant le site internet de la commune, les numéros d'urgence, les infos et alertes, la météo, les transports, l'eau et l'assainissement, les agences postales, les cinémas mais aussi les offres d'emploi de la commune et de la CCHMV, l'agenda, le guide des nouveaux arrivants,. Vous pouvez également nous signaler des demandes, partager des observations ou suggérer des idées pour le mieux vivre ensemble. Concernant les déchets, la commune vient de signer un partenariat PanneauPocket avec le SIRTOM de Maurienne pour que vous puissiez être notifié des dernières infos "déchets" et recyclage!



L'information communale en direct

Bientôt 3000 appareils connectés à Val Cenis via PanneauPocket ! Ne soyez pas en reste ! Scannez le QR code ci-dessous et accédez à...

PanneauPocket en téléchargement juste ici



Que vous soyez utilisateur de PanneauPocket ou illiwap



suivez-nous et ne manquez plus les actualités du SIRTOMM.

Evolution du site internet de la commune

www.commune-valcenis.fr est le site de référence de la commune de Val Cenis. Informations réglementaires mais aussi description des projets en cours, accès aux services de la commune, procès-verbaux de conseil et leurs archives,...: nous faisons en sorte d'améliorer l'accès à l'information pour vous servir continuellement.



Rubriques les plus récentes



Demande de **carte d'identité** ou de **passport**

Elections

Nouveauté **permis de conduire**

Organigramme des **services** de la commune

Informations et alertes en cours

Avant de partir



**Vous voulez un renseignement,
signaler un problème ?
Vous avez des questions ?
Rendez-vous sur le formulaire de
contact du site internet de la
commune de Val Cenis :**

commune-valcenis.fr

Bibliothèque

**Le catalogue digital
de notre bibliothèque**

biblio.mairie-valcenis.fr



Contactez la mairie

**Vous avez des projets,
montez une association,
vous engagez dans notre
territoire ?**

accueil@mairie-valcenis.fr

04 79 20 51 49



Agences postales communales :

du lundi au vendredi

[https://localiser.laposte.fr/savoie/
val-cenis/val-cenis-730560](https://localiser.laposte.fr/savoie/val-cenis/val-cenis-730560)



Transports :

- Service régulier de transports
- Transports scolaires
- Je Dis Bus
- Co-voiturage



Propriétaires

**La commune de Val Cenis accueille chaque hiver
environ 800 saisonniers extérieurs permettant le
bon fonctionnement de nos diverses activités
touristiques.**

Vous êtes peut-être propriétaire d'un appartement vacant? d'un meublé de tourisme qui peine à se remplir l'hiver? d'une surface qui pourrait être aménagée?

Vous pourriez faire fructifier votre bien tout en participant à la vie de la station ! La location à du personnel saisonnier a évolué, en sécurisant les propriétaires et les locataires.

- La majorité des locations saisonnières est conclue directement entre le propriétaire et l'employeur ;
- La garantie Visale gratuite (www.visale.fr) proposée par Action Logement permet de sécuriser les locations (prise en charge des impayés et des dégradations) ;
- 60% des saisonniers ont plus de 30 ans, 30% viennent en famille.

**N'hésitez pas à vous signaler auprès de la
mairie* si vous possédez un bien qui pourrait
être mis en location à nos travailleurs
saisonniers.**

*aux accueils, par téléphone au 04 79 20 51 49 ou par mail à accueil@mairie-valcenis.fr



Bel été à tous !